



Comité technique DI Paris Aéroports 3 septembre 2019

**Un ordre du jour bien chargé
et des progrès à faire dans le dialogue et le bien-être au travail...**

En réponse aux différentes déclarations liminaires, le Président a apporté quelques réponses en annonçant notamment, le calendrier prévisionnel des réunions institutionnelles de la DIPA pour le second semestre 2019 (véritable «*serpent de mer*», d'ailleurs on ne compte même plus le nombre d'années durant lesquelles les organisations syndicales l'ont réclamé)

- 4 octobre : CAPL recours en notation A, B, C
- 19 novembre : CAPL tableau d'avancement complémentaire IR3

Le Président a également tenu à affirmer qu'il était contre l'envoi de courriers anonymes (T2E) comme mode d'expression.

Un long débat s'est ensuite engagé... La CGT est intervenue pour souligner le fait qu'il y avait un gros souci de dialogue au sein de ce terminal et que les écrits anonymes semblaient être le dernier recours d'agents en difficulté, agissant ainsi par peur de représailles.

Selon le Directeur, «si vous ne pouvez pas dialoguer avec votre hiérarchie directe, vous devez aller voir votre divisionnaire, voire votre directeur, leurs portes sont grandes ouvertes pour vous écouter».

Le futur conseiller de prévention pour la démarche Bien être au travail de la DIPA aura donc beaucoup de travail !

Outre les mails anonymes, le DI a indiqué qu'il n'avait pas non plus apprécié la pétition des agents de l'UDD suite à la demande de mutation d'un collègue pour ce service. La CGT lui a répondu que cette pétition avait pour but principal de relayer les craintes légitimes des collègues de ce service auprès de la Direction. On ne tergiverse pas avec les violences sur les femmes.



MESURES SOUMISES AU VOTE

POINT 1- Approbation du PV de la séance du 13 juillet 2017

Vote POUR de la CGT

POINT 2- Approbation du PV de la séance du 1^{er} février 2019

Vote POUR de la CGT

POINT 3- Changements de dénomination des BSE Sud et BSE Ouest de la Direction régional d'Orly et transformation de la BSE Sud en très grande unité (TGU)

Ce changement de nom correspond à l'évolution de l'aéroport d'Orly. Le plus simple pour la Direction a donc été reprendre les propositions suivantes : la BSE Sud devient la BSE Orly 4 et la BSE Ouest devient la BSE Orly 3.

S'agissant de la BSE Sud devenant la BSE Orly 4, les effectifs de référence de la brigade ayant augmenté en début d'année, passant à 52 agents, elle devient donc une très grande unité. La création de la TGU sera effective dès le 4 septembre.

Aux différentes questions posées, le DR d'Orly a répondu que les agents avaient assez de place dans les locaux actuels. Le DI a tout de même indiqué qu'il y aurait de possibles aménagements pour essayer d'agrandir la brigade mais n'ayant pas encore l'autorisation officielle d'ADP, il ne

souhaite pas s'engager pour l'instant, et ne veut donc rien présenter en CHSCT, qui pourtant est une instance qui devra être consultée. Au vu de la réaction épidermique du DR d'Orly concernant la consultation du CHSCT, nous serons plus que jamais vigilants à ce que le passage en TGU et la possible évolution des locaux se fassent dans les règles.

La CGT a souligné le fait qu'il ne fallait pas retomber dans les travers que la DIPA connaît souvent lorsqu'il y a des modifications d'organisation ou de locaux dans un service (réorganisation des PGP).

La nécessité de communiquer avec les agents est plus que jamais indispensable.

Vote : La CGT s'est abstenue. Sur le fond, le changement de nom est une simple évolution et la transformation en TGU une règle depuis le repyramidage de la chaîne hiérarchique mais le manque d'information criant à destination de nos collègues d'Orly sur l'évolution possible de leurs locaux est dommageable. Ce manque d'informations génère de légitimes questions et craintes pour les agents qu'il suffirait de dissiper en communiquant.



POINTS D'INFORMATION

POINT 4 : Présentation de l'observatoire interne

L'observatoire interne est la résultante de l'enquête menée par IPSOS sur les agents du Ministère et en particulier sur les agents de la DGDDI qui ont été consultés sur différentes questions relatives au travail.

A la DIPA, le taux de participation est de 29 %. Dans le détail, cela donne une forte participation des AG et des CO et loin derrière les surv. A priori, l'enquête sera reconduite en 2019.

La CGT est intervenue pour demander la communication de certaines données (taux de participation, catégorie des participants..) au moment de la préparation ce que nous n'avons pas eu pour ce CT.

Le directeur a reconnu qu'il y avait une «cassure» dans la catégorie A ce qui pouvait avoir des incidents sur le reste. La Direction reconnaîtrait-elle enfin les écueils managériaux?

POINT 5 : Présentation des bilans de la DI (bilan FP + bilan hygiène et sécurité)

Le Président présente l'ensemble des actions de formation qui représentent 7742 jours, cela comprend les stages nationaux et les stages régionaux, ce qui fait une moyenne de 5 jours par agents.

Sur l'année écoulée on constate une hausse des formations. Hausse due à l'intégration des agents de la DR d'Orly, à la formation obligatoire déontologie et au recrutement local des AC. La DI a un vivier de formateurs de 145 agents. Mais, il manque des formateurs sur des fondamentaux douaniers comme l'espèce et l'origine. Il manque aussi quelques formateurs à Orly.

En 2018, 15 agents ont été exclus de toute formation, ce sont des agents qui ne sont pas sur la plate-forme (CM, disponibilité..). Concernant les refus de stage, deux raisons sont mises en avant

par la Direction: les nécessités de service ou une formation demandée qui est trop éloignée du cœur de métier de l'agent.

Jusqu'à présent, bien que demandées, nous n'avons jamais eu les statistiques sur les formations refusées.

La CGT indique qu'il serait bien de pouvoir diversifier les formations car certains services sur la plate-forme, comme le PAE par exemple, n'ont pas forcément une proposition de formation en corrélation avec leur cœur de métier.

Concernant les séances de tir, la Direction reconnaît qu'elle arrive péniblement à la moitié des séances de tir attendues pour les agents.

Pour le directeur, le passage à 4 séances sera difficile pour plusieurs raisons : *«la disponibilité du stand de tir, la disponibilité des moniteurs de tir, et les agents qui se soustraient aux séances de tir»*. A terme, le DI souhaite au minimum 2 séances par agents pour tendre progressivement vers 3 et 4. Une nouvelle organisation a été mise en place pour les séances de tir depuis la rentrée.

Pour la CGT, il est possible de faire tirer plus de collègues par séance en adaptant les séances et en cotant plus de collègues au tir. Le DI prend l'engagement d'aller voir in situ.

POINT 6 : DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) et PAP (plan annuel de prévention) 2019

Nous soulignons le problème récurrent du ménage, en particulier, la mise à disposition des matériels simples comme le savon.

La cheffe du PLI nous demande d'envoyer des photos en cas de dysfonctionnements (matériels cassés, propreté défaillante...) constatés sur la boîte mail du PLI.

POINT 7 : Déménagement de la direction régionale et de la division d'Orly

Le nombre d'agents en poste à l'intérieur du bâtiment de la DR est en diminution constante depuis 2017. Désormais, avec les compétences élargies du préfet aéroportuaire, la gestion des bâtiments domaniaux est devenue plus compliquée. En 2019, le rdc de la Direction a été libéré pour installer des services de la préfecture, à terme la douane doit quitter ce bâtiment.

Le bâtiment 529 (rdc et 1^{er} étage) a été retenu (environ 750 m²). Mais, ce n'est plus un bâtiment domaniaux, donc cette réservation aura un coût.

L'emménagement est prévu à la fin du 1^{er} trimestre 2020.

La CGT est intervenue pour indiquer qu'il faudrait prévoir quelques aménagements dans ces nouveaux locaux, notamment pour le stockage et une pièce sécurisée pour le coffre à armes et le tube à armes.

POINT 8 : Présentation du poste BEAT (bien-être au travail) de la Direction interrégionale de Paris Aéroports

Placé sous l'autorité de l'adjointe au DI, ce poste de cadre supérieur sera recruté au 2nd semestre 2019.

Il aura 2 volets : santé et sécurité (animation du réseau de la prévention et de toutes les questions relatives à la santé et la sécurité) et le bien être au travail.

Là encore, nous serons attentifs .

POINT 9 : Perspectives du service du Dépôt-Archives

On constate une nette diminution des archives avec la dématérialisation des déclarations.

Depuis le 1^{er} mai 2016, date de l'entrée en vigueur du CDU, le régime des dépôts a été supprimé.

Les deux derniers agents de ce service ont été mutés au 1^{er} septembre. En conséquence, le DI a souhaité répartir les tâches restantes entre différents services : le service du Kube sera géré par la PEC, la BHR s'occupera des archives (une à deux fois par semaine), la RI gérera les locaux de stockage restant. Le DI nous indique qu'il a renforcé les 3 services pour cette phase de transition.

Le service sera officiellement fermé lors du prochain CT et un vote aura donc lieu à ce moment là.

La CGT est intervenue pour souligner le fait que les collègues de ce service ont pu se sentir abandonnés.

QUESTIONS DIVERSES

- **sur les formations sûreté fret à Orly pour obtenir la qualification contrôleur du fret (CFDT)**
Cette formation se déroule sur 7 jours à Roissy et dispensé par l'ENAC. Problème de délai de route qui ne sont pas pris en compte. La possibilité de faire cette formation à Orly et à Roissy pourrait être envisagée, voire de la faire en même temps que la GTA.
- **sur les effectifs d'inspecteur CSDS dans les brigades (CFDT)** (deux brigades n'ont pas de CSDS) la BILC et Pistes. Le DI répond qu'il fera deux nouvelles enquêtes. Pour la BILC, ce sera au 1^{er} tour du TAM 2020.
- **sur les locaux du pôle tir (CGT)** : absence d'eau potable, locaux et chauffages vétustes. Le PLI fournira des bouteilles d'eau en cas de forte chaleur. Le bâtiment n'est pas raccordé au réseau d'eau communal, le propriétaire a fait une demande de raccordement au réseau d'eau. En cas d'impossibilité, la mise à disposition d'une bonbonne à eau est envisagée.
Nous resterons vigilants.
- **pour le bâtiment 3701 (CGT)** : ajout panneaux syndicaux supplémentaires et sécurisation des entrées du bâtiment.
Le PLI va faire un recensement des panneaux syndicaux.
Sur la sécurisation des entrées, le directeur reconnaît qu'elle n'est pas satisfaisante. Pour le DI, la sécurisation doit être améliorée, d'une part, il demande aux agents de respecter les consignes, d'autre part, un audit est en cours sur les modalités de sécurisation du bâtiment.
Nous avons proposé un point accueil, refus du directeur.
- **décret du 10 mars 2016 (CGT)** : obligation de trier les déchets dans les administrations
ADP va contraindre la douane sur certains terminaux à trier les déchets. Cela sera peut être étendu à la zone fret.
Pour les bonbonnes à eau, l'utilisation de gobelets en cartons sera privilégiée.
- **à quelle date les aménagements de la zone de contrôle à Orly sont ils prévus ?(CGT)**
Certainement à la fin de l'année.
- **problème de réception de téléphone au bâtiment de jonction(CGT)**: une antenne va être installée prochainement
- **hygiène à Orly Sud (Solidaires)** : un test urinaire a été trouvé dans le frigo du local social d'Orly Sud. Fait exceptionnel car il aurait dû être déposé dans le frigo du dépôt qui ne fonctionnait pas. Encore une fois, les agents n'ont pas été prévenus en amont de cette situation exceptionnelle.
- **le problème de l'identification des douaniers sur le gilet pare-balles (UNSA)** : La DG souhaite que cette question soit traitée lors des groupes de travail nationaux.
- **prise en compte des délais de route pour les agents d'Orly OP/CO AG (UNSA)** : La DI a tranché, pour les formations à La Rochelle le délai de route sera de 5 heures. Une note va être rédigée.